

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 octobre 2018

PLFSS POUR 2019 - (N° 1297)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N° 819

présenté par
Mme Lorho

ARTICLE 44

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Pour les deux prochaines années, le gouvernement prévoit de revaloriser les pensions à 0.3 % ; or, le gouvernement prévoit une inflation à hauteur de 1.6 % pour 2018 et 1.3 % en 2019. Cette disposition engendre par conséquent une réduction du niveau de vie des Français, et notamment des retraités. L'augmentation de la CSG, tout comme le report de la revalorisation des pensions, ont déjà suffisamment affectés les retraités pour ne pas leur faire subir une nouvelle réduction de leur pouvoir d'achat.